

# Saint-Joseph-de-Sorel

## L'Information municipale

Chers citoyens, chers citoyennes,

Le 10 décembre dernier, le Conseil de Ville de Saint-Joseph-de-Sorel a procédé à l'adoption de ses prévisions budgétaires pour l'année 2019. Afin d'en apprendre plus, je vous invite à lire mon commentaire sur le budget à la page suivante.



En cette période des fêtes, de réjouissance, de joie, de réflexion et de rencontres, je me joins aux membres du Conseil municipal, soient : Serge Baron, Jean-Guy Cournoyer, Mélanie Gladu, Michel Latour, Jacques Renaud et Ginette Richard, pour vous souhaiter de Joyeuses Fêtes et une nouvelle année remplie de bonheur, de réussites et de santé pour vous et les personnes qui vous entourent. Que cette année qui arrive bientôt vous permette de réaliser vos projets les plus précieux. Profitez bien de cette période de l'année pour partager avec vos proches. Vivez ces moments dans le plaisir et la joie. Et n'oubliez surtout pas d'être prudent lors de vos déplacements.

Pour terminer, dans le cadre du concours de décorations de Noël, vos élus parcourent actuellement les rues afin de récolter les adresses participantes. Je tiens à vous remercier et je félicite tous les citoyens et citoyennes qui se surpassent et contribuent à égayer notre Ville pour la période des Fêtes, en décorant leur maison, balcon et parterre.

Joyeuses Fêtes et une très belle année 2019!

Vincent Dequise - MAIRE



Photographie Steve Gauthier



Volume 32 n° 5  
Décembre 2018



# Commentaire du Maire sur le Budget 2019

En ma qualité de maire de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel, j'ai l'honneur de vous informer des grandes lignes du « Budget 2019 » qui a été adopté lors de la séance extraordinaire du 10 décembre dernier.

## Les prévisions budgétaires

À chaque année, les membres du Conseil municipal procèdent à une analyse approfondie des données financières affectées aux différents postes budgétaires. Ils étudient divers projets d'investissement pour assurer la pérennité de nos infrastructures ainsi que l'amélioration des services aux citoyens. Suite à cet exercice, ils ont convenu, pour l'exercice 2018, d'adopter des prévisions budgétaires totalisant la somme de 4 889 605 \$ comparativement à 4 726 805 \$ en 2017, pour une augmentation de 162 800 \$ (+3,44 %). Une partie de cette hausse résulte du maintien de l'entretien de nos infrastructures et équipements municipaux et de l'investissement consenti en 2018 pour nos immobilisations.

Cependant, certains autres postes comportent des dépenses qui s'avèrent incompressibles par les élus. À ce chapitre, nous pouvons mentionner la hausse de notre quote-part pour le service de l'eau potable (+8 080 \$), le service de protection contre les incendies (+4 720 \$) ainsi que l'équilibrage en vue du nouveau rôle d'évaluation 2020-2021-2022 (+13 150 \$).

Le Conseil municipal maintient son programme d'embellissement horticole des Fleurons du Québec. De plus, en 2018, suite à la réception des différents certificats d'autorisation, le Conseil municipal poursuivra les démarches pour la réalisation de la première phase destinée à mettre à niveau la rampe de mise à l'eau au parc de la Pointe-aux-Pins. Le Conseil municipal a aussi décidé de faire une affectation du surplus accumulé pour concrétiser le projet de réaménagement de l'entrée de l'aréna comprenant l'enlèvement d'un terrain de tennis et la réfection d'un des deux terrains.

Le gouvernement provincial prévoit poursuivre l'injection de deniers dans son programme Rénovation-Québec (PRQ) de la SHQ. Le Conseil a donc décidé d'adhérer avec un montant de 50 000 \$ de son surplus accumulé pour poursuivre son programme d'aide à la rénovation domiciliaire.

Au cours de l'exercice 2018, afin d'avoir une meilleure accessibilité à l'eau potable, nous prévoyons débiter l'installation d'abreuvoirs dans différents espaces publics. Dans le cadre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel a l'obligation de faire l'achat et l'installation d'une trentaine de compteurs d'eau. Nous prévoyons des travaux d'asphaltage sur différentes rues. Finalement, les travaux de réfection des infrastructures des rues Catherine, Pie X, Moreau et une partie de St-Pierre se termineront au cours de 2018 avec le programme de subvention TECQ.

## Les taux de taxes

Pour faire face à nos obligations, le taux des taxes foncières augmente pour l'année 2018. Bien que nos obligations financières évoluent, le taux des taxes foncières était inchangé depuis 2014. La taxe foncière de base (résidentielle) passera de 1,20 \$ à 1,25 \$ du 100 \$ d'évaluation et la taxe des immeubles non résidentiels passera de 2,24 \$ à 2,29 \$ du 100 \$. Pour ce qui est des taxes d'eau, le taux de la taxe d'eau par logement demeure inchangé à 135 \$ par logement et le taux de la taxe d'eau au compteur demeure à 0,00166614 \$ du gallon. Cette stabilité raisonnable du compte de taxes est comparable avec les municipalités de la Montérégie et ce, en tenant compte des services de grande qualité offerts dans notre ville dont, entre autres, un déneigement des plus efficaces, la gratuité des terrains de jeux et de la piscine municipale, l'aménagement et l'entretien de nos parcs et de nos voies de circulation, de nombreuses activités dont la Journée Horticole, la Fête Nationale, la Fête des Lumières, etc.

En conclusion, le Conseil municipal a, en confectionnant le budget 2018, poursuivi l'objectif des années antérieures qui consiste à offrir des services de qualité à ses citoyens tout en améliorant les infrastructures de façon à offrir un milieu de vie des plus enviables et ce, en tenant compte de nos responsabilités et obligations sans cesse grandissantes.

## BÉNÉVOLE 2018

Je vous présente une de nos bénévoles de l'année.

Elle est membre de son groupe depuis 44 ans, fidèle à son organisme par sa présence assidue aux réunions et aux différentes activités.

Elle occupe le poste de trésorière au sein du C.A. depuis 26 ans, poste qu'elle assume avec brio. La comptabilité n'a aucun secret pour elle, d'ailleurs sa rigidité au niveau du contrôle budgétaire est exemplaire.

Elle fut membre de la chorale St-Joseph pendant 20 ans, jusqu'à la fermeture de l'église. Sa présence dans cette chorale représentait l'oreille critique pour la justesse des chants. Présentement, elle est membre des chorales St-Pierre et l'Enfant-Jésus, toujours avec son oreille musicale.

Anciennement greffière à la cour municipale, le français n'a aucun secret pour elle. Elle nous sert souvent de dictionnaire et ne se gêne pas de rectifier nos textes si elle voit une faute.

Aidante naturelle auprès de ses sœurs et de son frère, pour eux, elle a été et est encore très généreuse de son temps.

Très habile pour créer des patrons pour la fabrication de linges à vaisselle et des foulards, sa ténacité est exemplaire. Elle est toujours disponible pour aider les tisserandes dans leurs projets. Elle fait beaucoup de travaux de tricot et de broderie, toujours au profit de son organisme.

Elle a comme loisir la danse en ligne pour conserver sa santé physique et mentale. Comme autres activités, elle joue aux quilles, sa technique pour lancer la boule est tout un spectacle à voir. Pour se reposer, la lecture et les mots croisés la passionnent.

Pour résumer son long cheminement, elle est tout simplement extraordinaire. C'est un modèle pour nous toutes. L'A.F.E.A.S. de Saint-Joseph-de-Sorel est honorée d'avoir comme membre exceptionnel Madame Simone Martel.

Affectueusement merci Simone !

Le conseil d'administration de l'A.F.E.A.S.

## BÉNÉVOLE 2018

Nous voudrions vous raconter l'histoire d'une femme extraordinaire qui fait pour nous une grande différence.

Cette femme dont je vous parle est monoparentale, elle travaille en service de garde et par les soirs elle n'hésite pas à s'impliquer dans la vie scolaire de son enfant. Elle en est à son 3e mandat sur le conseil d'établissement de l'école Martel. C'est aussi la secrétaire du conseil, elle prend toutes les notes de façon très assidue et elle les transmet à notre direction. Elle ne manque jamais une rencontre et elle s'implique dans le conseil avec beaucoup de conviction. Elle apporte ses opinions de façon respectueuse et sait écouter les autres. Elle comprend les enjeux importants du monde scolaire et tente de trouver des solutions efficaces afin de répondre aux besoins des élèves. En plus de siéger sur le conseil d'établissement, elle est représentante sur le comité de parents de la commission scolaire sur lequel elle était jusqu'en juin dernier la secrétaire. Lors de nos rencontres, elle nous informe aussi des autres écoles et de leurs projets. Elle est notre porte-parole au comité de parents de la commission scolaire et c'est elle qui nous fait rayonner dans les autres écoles en les informant de nos belles réussites et de nos projets. De plus, elle agit souvent à titre de parent bénévole lors d'activités et s'implique aussi dans le mini basket pour les enfants en parascolaire de notre école.

Je crois que de choisir Mme Josée Benoit comme bénévole de l'année serait une façon de montrer l'engagement de cette femme au sein de son école et de sa communauté.

Le conseil d'établissement de l'école Martel.



### REMISE OFFICIELLE DES PROFITS

La 12<sup>e</sup> édition du Tournoi de Golf de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel a eu lieu le vendredi 7 septembre 2018, au Club de golf Sorel-Tracy « Les Dunes » sous la présidence d'honneur de Mme Nathalie LeMay, chef de services, Communication, chez Rio Tinto Fer et Titane, et a généré des profits de 16 589,83 \$. Suite à cette édition, la remise officielle des profits s'est tenue le 18 octobre dernier.

Les profits généraux du tournoi ont été séparés, à part égale, entre la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel et son Club Lions.

La Ville de Saint-Joseph a remis sa part des profits à la Maison Halte Soleil de Saint-Joseph-de-Sorel, maison de répit pour les proches de personnes handicapées. Quant à lui, le Club Lions remettra ces profits à la marche pour le cancer « Relais pour la Vie », la Fondation Hôtel-Dieu, ainsi qu'à la Maison Halte-Soleil.

La 13<sup>e</sup> édition aura lieu le vendredi 6 septembre 2019, au Club de Golf Sorel-Tracy « Les Dunes ».



### LA GRANDE MARCHÉ - GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE

Le 21 octobre dernier se tenait la toute première édition de la Grande marche encouragée par le Grand défi Pierre Lavoie, afin de promouvoir les saines habitudes de vie. Ce sont plus de 400 marcheurs qui ont parcouru les rues, les parcs et les espaces publics de la ville de Saint-Joseph-de-Sorel pour un total d'environ 4,3 kilomètres. Nous avons pu compter sur la participation de Rio Tinto Fer et Titane, à titre de partenaire principal, de Terminal Maritime Sorel-Tracy, à la distribution des collations, ainsi que Énergie Cardio, qui ont pu faire bénéficier les marcheurs d'une séance d'échauffement avant le départ prévu pour 10 h 00.



Merci aux bénévoles, qui se sont impliqués et qui ont participé au succès de cette première édition de la Grande marche.

### CONCOURS DE DÉCORATIONS DU TEMPS DES FÊTES

Toutes les saisons sont des occasions de participer à l'embellissement de notre Ville. À cet effet, le Conseil municipal annonce la tenue du concours de décorations du Temps des Fêtes proposé aux résidents. Laissez-vous inspirer par l'esprit festif du temps de Noël et donnez des airs de fête à l'extérieur de votre résidence, le parterre, le balcon, les fenêtres.



Durant le mois de décembre, les conseillers, conseillères silloneront les rues de notre Ville afin de repérer les décors extraordinaires. Peut-être serez-vous parmi les trois gagnants (un par quartier) d'un bon d'achat d'une valeur de 100 \$. L'originalité, le choix des matériaux, l'harmonie du décor et des couleurs et la quantité d'éléments de décoration seront les critères d'appréciation qui guideront les membres du Conseil au cours de leur visite.

Il n'est pas nécessaire de s'inscrire pour être concurrent. Il suffit tout simplement de participer, c'est-à-dire de contribuer à rendre encore plus joli et attrayant notre ville, en réalisant un magnifique décor du Temps des Fêtes.

5<sup>E</sup> ÉDITION

11 AU 13  
JANVIER

# Feerie -des- Lumières

## Saint-Joseph-de-Sorel

PROGRAMMATION 2019

vendredi  
**11**  
janvier

**DANSE POUR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE MARTEL**  
18 h 30 à l'Hôtel de Ville

**PROMENADES « CONTES ET LÉGENDES »**  
Parc Olivar Gravel (feu de foyer extérieur sur le site)  
Départs à 17 h 30 • 18 h 30 • 19 h 30 • 20 h 30

**MARCHÉ FÉRIQUE DANS UN IGLOO ILLUMINÉ** à 16 h 30\*

samedi  
**12**  
janvier

**PROJECTION DU FILM « LA GUERRE DES TUQUES »**  
10 h à l'Hôtel de Ville

**CONSTRUCTION D'UN FORT DE NEIGE ET ACTIVITÉS HIVERNALES**  
13 h 30 dans la cour de l'école Martel  
(patinage extérieur, musique d'ambiance, boissons chaudes)

**PROMENADES « CONTES ET LÉGENDES »**  
Départs à 17 h 30 • 18 h 30 • 19 h 30 • 20 h 30  
au parc Olivar Gravel (feu de foyer extérieur sur le site)

**MARCHÉ FÉRIQUE DANS UN IGLOO ILLUMINÉ** à 16 h 30\*

**CABARET DE L'HUMOUR**  
20 h à l'Hôtel de Ville  
*Mike Cournoyer à l'animation avec Sam Lemieux, Nicolas Audet,  
François Tousignant, Dominick Léonard et Jason Beaulieu*

dimanche  
**13**  
janvier

**BRUNCH-DÉJEUNER**  
11 h (ouverture des portes à 10 h 15) à l'Hôtel de Ville  
(billets en vente au coût de 5\$ auprès de vos conseillers municipaux)



\* En partenariat avec le Marché du Vieux-Sorel et l'AFÉAS Saint-Joseph-de-Sorel

## HORAIRE - PATINAGE LIBRE (GRATUIT)

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
16 décembre 2018 10h00 à 12h00	17 décembre 2018 ANNULÉ	18 décembre 2018 ANNULÉ	19 décembre 2018 13h30 à 15h30	20 décembre 2018 13h30 à 15h30	21 décembre 2018 ANNULÉ
23 décembre 2018 10h00 à 12h00	24 décembre 2018 FERMÉ	25 décembre 2018 FERMÉ	26 décembre 2018 FERMÉ	27 décembre 2018 13h30 à 15h30	28 décembre 2018 13h30 à 15h30
30 décembre 2018 10h00 à 12h00	31 décembre 2018 FERMÉ	1 janvier 2019 FERMÉ	2 janvier 2019 FERMÉ	3 janvier 2019 ANNULÉ	4 janvier 2019 ANNULÉ
6 janvier 2019 ANNULÉ	7 janvier 2019 13h30 à 15h30	8 janvier 2019 14h30 à 16h00	9 janvier 2019 13h30 à 15h30	10 janvier 2019 ANNULÉ	11 janvier 2019 ANNULÉ
13 janvier 2019 ANNULÉ	14 janvier 2019 ANNULÉ	15 janvier 2019 ANNULÉ	16 janvier 2019 13h30 à 15h30	17 janvier 2019 13h30 à 15h30	18 janvier 2019 13h30 à 15h30
20 janvier 2019 10h00 à 12h00	21 janvier 2019 ANNULÉ	22 janvier 2019 13h30 à 15h30	23 janvier 2019 ANNULÉ	24 janvier 2019 13h30 à 15h30	25 janvier 2019 ANNULÉ
27 janvier 2019 10h00 à 12h00	28 janvier 2019 ANNULÉ	29 janvier 2019 ANNULÉ	30 janvier 2019 13h30 à 15h30	31 janvier 2019 13h30 à 15h30	1 février 2019 13h30 à 15h30
3 février 2019 10h00 à 12h00	4 février 2019 13h30 à 15h30	5 février 2019 13h30 à 15h30	6 février 2019 ANNULÉ	7 février 2019 13h30 à 15h30	8 février 2019 ANNULÉ
10 février 2019 10h00 à 12h00	11 février 2019 13h30 à 15h30	12 février 2019 ANNULÉ	13 février 2019 13h30 à 15h30	14 février 2019 12h30 à 14h30	15 février 2019 ANNULÉ
17 février 2019 10h00 à 12h00	18 février 2019 ANNULÉ	19 février 2019 13h30 à 15h30	20 février 2019 ANNULÉ	21 février 2019 13h30 à 15h30	22 février 2019 ANNULÉ
24 février 2019 10h00 à 12h00	25 février 2019 13h30 à 15h30	26 février 2019 ANNULÉ	27 février 2019 13h30 à 15h30	28 février 2019 12h30 à 14h30	1 mars 2019 13h30 à 15h30

Cet horaire est sujet à changement sans préavis

### Activités - Aréna Aussant

Atome - Club Optimiste ..... 3 au 13 janvier 2019  
 Tournoi Luc Desgagnés - Intermédiaire ..... 9, 10, 15, 16 et 17 mars 2019

### PATINOIRE EXTÉRIEURE SITUÉE DANS LA COUR DE L'ÉCOLE MARTEL

#### HEURES D'OUVERTURE

Lundi au vendredi : 18 h 00 à 22 h 00  
 Samedi et dimanche : 13 h 00 à 17 h 00

Local à votre disposition à l'intérieur de l'école Martel pour mettre vos patins

### YOGA STRETCHING / GYMNASTIQUE DOUCE VITALITÉ FONCTIONNELLE / MOBILITÉ POSTURALE

Veillez prendre note que les cours de vitalité fonctionnelle et de mobilité posturale seront de retour le **mardi, 22 janvier 2019**. Les cours de yoga stretching et de gymnastique douce débuteront respectivement le **jeudi 10 janvier** et le **vendredi 11 janvier 2019**. Pour plus d'information, veuillez contacter Madame Jo-Annye Plante au 450 743-1285, poste 210.



#### PROGRAMMES JEUNESSE

DÈS LE 10 JANVIER

**Amikins** (2 1/2 à 5 ans)  
Cours de développement moteur

**Cheerleading récréatif**  
(5 à 11 ans)



#### COURS DE GOLF

DÈS LE 24 MARS

**Cours :**  
5 à l'intérieur et 2 à l'extérieur

**Niveaux :**  
Débutant et intermédiaire



### KINO GYM-ATOUT

DIFFÉRENTS TYPES D'ABONNEMENT DE 1 À 12 MOIS

#### INCLUANT

Évaluation de la condition physique

Programme d'entraînement personnalisé

Encadrement par nos entraîneurs diplômés

### PROGRAMMES CÉGEP/MUNICIPALITÉS



#### ACTIVITÉS DE GYMNASE

Locations de gymnases

**Fêtes d'enfants**  
(5-13 ans)

**Escalade intérieure**

**Badminton libre**



#### COURS EN GROUPE

DÈS LE 7 JANVIER

**Pilates**  
4 niveaux offerts

**Mamans-bébés**  
Cours intérieur

CÉGEP SOREL TRACY

**Centre sportif**

3000, BOULEVARD DE TRACY, SOREL-TRACY



VOIR LES DÉTAILS AU : [WWW.CEGEPST.GC.CA/CENTRE-SPORTIF](http://WWW.CEGEPST.GC.CA/CENTRE-SPORTIF)  
 RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : 450 743-9127

JOIGNEZ-NOUS!





## Formulaires d'inscription disponibles EN LIGNE

Au [www.operationnezrouge.com](http://www.operationnezrouge.com)

***Vous ne voulez pas aller sur la route?*** Vous pouvez aussi nous aider à servir de la nourriture aux bénévoles à la centrale (de 19h à 23h), répondre au téléphone, à la centrale, ou encore aller avec l'équipe de promotion, dans les partys (de 19h à minuit)! Plaisir assuré!

***Les dons des utilisateurs du service encouragent la jeunesse locale, la relève de notre région!***

C'est la Fondation du Cégep de Sorel-Tracy qui est le maître d'œuvre de la campagne dans la MRC de Pierre-De Saurel ainsi qu'à la Municipalité de Saint Denis sur Richelieu!

**En fonction dès le 30 novembre 450-746-1611**

Pour informations : 450 742-6651 #2105



Retrouvez-nous sur Facebook!

## MATIÈRES RÉSIDUELLES



### BACS BRUNS | CHANGEMENT DE FRÉQUENCE

La collecte des bacs bruns s'effectuera une fois par mois de décembre 2018 à mars 2019.

### ENCOMBRANTS | PROCHAINE COLLECTE EN FÉVRIER

Il n'y aura pas de collecte d'encombrants pour les mois de décembre, janvier et mars.

Cependant, les gros objets non réutilisables pourront être apportés à l'écocentre régional de la MRC situé au 3145, rue Joseph-Simard, à Sorel-Tracy.

Les gros objets réutilisables peuvent, quant à eux, être apportés au Recyclo-Centre, situé au 165, avenue de l'Hôtel-Dieu, à Sorel-Tracy.

### ÉTIQUETTES | DISPONIBLE DÈS LE 3 DÉCEMBRE

Les étiquettes pour les bacs à déchets excédentaires sont disponibles auprès de votre municipalité au coût de 60 \$ chacune. Elles sont valides pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2019.

Quant aux bacs de matières recyclables et composables, aucune limite ne s'applique pour ceux-ci.

De plus, les sacs de plastique transparents contenant des matières recyclables et déposés à côté du bac bleu sont acceptés en tout temps.

### ÉCOCENTRE - CHANGEMENT D'HORAIRE

Du 3 décembre 2018 au 31 mars 2019, l'écocentre sera ouvert du jeudi au samedi, de 9 h à 16 h.

Les matières acceptées à l'écocentre sont les matériaux de construction, les gros objets non réutilisables, les appareils électroniques, les résidus verts, les résidus domestiques dangereux, les pneus, etc.

**RioTinto**  
POUR COMMUNIQUER AVEC NOUS

**450 746-3040**

Une ligne téléphonique est spécialement dédiée aux commentaires, suggestions et préoccupations. Toute personne laissant un commentaire est contactée par un conseiller du Service de l'environnement. Ce dernier est en charge de faire la collecte d'informations pertinentes à l'analyse de la situation, d'intervenir si requis et de communiquer avec les personnes concernées.

#### Comment cela fonctionne?

- Un message est laissé sur la boîte vocale
- Un retour d'appel est fait dans les jours suivants par le Service de l'environnement
- Un suivi est effectué et documenté

**HORAIRES - PÉRIODE DES FÊTES****Administration - Fermé au public**

du 22 décembre 2018 au 6 janvier 2019 inclusivement.  
Le bureau sera donc ouvert au public le 7 janvier 2019.

**Travaux Publics - Fermé au public**

du 22 décembre 2018 au 2 janvier 2019 inclusivement.

Le **Centre Récréatif Aussant** sera fermé au public les 24, 25, 26 et 31 décembre 2018, ainsi que le 1<sup>er</sup> et 2 janvier 2019.

**COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

**ATTENTION : Pour la période des Fêtes**, les collectes des matières recyclables et les collectes des déchets domestiques s'effectueront respectivement le **jeudi 20 décembre 2018** et le **jeudi 27 décembre 2018**. Pour ce qui est des collectes des matières organiques et des collectes des encombrants, elles s'effectueront respectivement le **17 janvier 2019** et le **7 février 2019**.

Prenez note qu'il y aura aussi une **collecte de sapin le 10 janvier 2019**.

La gestion des matières résiduelles est sous la compétence de la MRC de Pierre-De Saurel. Vous devez vous adresser à la MRC **pour toutes questions, plaintes et autres** concernant les collectes en composant le **450 743-2703**.

**DÉNEIGEMENT**

Afin de nous permettre de vous offrir un meilleur service de déneigement et pour faciliter le travail des préposés, nous sollicitons votre collaboration en vous demandant, lorsque nous déblayons votre rue, de déplacer votre voiture avant le passage de la souffleuse à neige.

**Merci de votre collaboration !**

**RAPPEL IMPORTANT****POSITION ACCEPTABLE**

Afin de faciliter le déneigement des rues et la collecte des matières résiduelles, nous vous demandons de placer vos bacs en bordure de rue à

l'intérieur de votre entrée privée afin de ne pas nuire au déneigement des rues et de minimiser les bris de bacs roulants par l'entrepreneur affecté au déneigement. Il est important de mettre les bacs roulants de couleur différente de chaque côté de votre entrée (voir photo). Tout résidant doit obligatoirement déblayer son bac roulant après une tempête, sinon les employés affectés aux collectes ne le videront pas.



**POSITION INACCEPTABLE**

**PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL**

**Dates :** 14 janvier, 18 février, 11 mars 2019

**Heure :** 19h00 - début de la séance ordinaire

**SERVICES MUNICIPAUX****URGENCE : (POLICE, INCENDIE ET AMBULANCE) 911**

Sureté du Québec - appel de service : 450 310-4141

Travaux publics (urgence) : 911

(bris d'aqueduc, égout, fuite de gaz, affaissement de la rue)

**INCENDIE VILLE DE SOREL-TRACY :**

Prévention administrative 450 780-5600, p. 5200

Garage municipal, voirie : 450 743-4572

Secrétariat : 450 742-3744

Secrétariat : (télécopieur) 450 742-1315

**Courriel :** ville@vsjs.ca •••• **Site web :** www.vsjs.ca

Aréna : (loisirs) 450 743-3205

Piscine : 450 742-1602

Local du 3<sup>e</sup> âge : 450 743-5431

Centre animalier Pierre-De Saurel : 450 746-7272

**MATIÈRES RÉSIDUELLES**

MRC Pierre-De Saurel : 450 743-2703

**Site web :** <http://mrcpierredesaurel.com>

**USINE DE FILTRATION SAINT-JOSEPH-DE-SOREL**

1 200, rue Antaya, Sorel-Tracy 450 743-7087

**MAIRE ET CONSEILLERS(ÈRES)**

- Vincent Deguise ..... 450 780-8744
- Serge Baron ..... 450 742-5818
- Jean-Guy Cournoyer ..... 450 743-8779
- Mélanie Gladu ..... 450 746-7450
- Michel Latour ..... 450 746-8965
- Jacques Renaud ..... 450 743-7803
- Ginette Richard ..... 450 742-0660

**STATIONNEMENT CHEMIN PUBLIC**

**Il est interdit de stationner** tout véhicule, entre **1h00 et 6h00 du matin**, du 15 novembre au 1<sup>er</sup> avril de l'année suivante sur tout chemin public ou place public.

**AVERTISSEUR DE FUMÉE**

Vous n'êtes pas sans savoir qu'il existe un règlement municipal obligeant tout propriétaire à installer un ou des avertisseurs de fumée dans son ou ses logements. Tout ceci dans le but de protéger vos vies et de réduire les pertes dues aux incendies. Une fois le détecteur installé, il appartient au locataire ou au résidant de vérifier régulièrement les piles afin que l'appareil soit toujours en état de fonctionnement.

**Information Municipale de Saint-Joseph-de-Sorel**

Tirage : 1 000 exemplaires

Conception et impression : Imprimerie Mongeon et Fils Itée

Comité : Conseil de Ville de Saint-Joseph-de-Sorel

Rédacteur en chef : Vincent Deguise

Dépôt légal : 2<sup>e</sup> trimestre 1991

Bibliothèque Nationale du Québec

Bibliothèque Nationale du Canada ISSN 1183-7551

Ce bulletin d'information municipale est publié trimestriellement par la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel, à l'intention de ses contribuables et ses résidants.